

Le point de la situation dans les écoles !



L'examen en commission de la préparation du budget a révélé la situation dramatique des écoles en cette fin de mandat. Rappelons que l'état des locaux relève directement de la responsabilité de la mairie.



Qu'observe-t-on ?

Une demande budgétaire de 90 000 €, pour rester dans le volume des années précédentes, prévoyant essentiellement la restauration des volets roulants dont beaucoup sont défectueux et la réfection des peintures...

Mais les demandeurs, en commission, estiment à 396 900 € la somme nécessaire à dégager pour remettre les mêmes écoles dans une bonne norme de fonctionnement.

Ces travaux ne pourront certainement pas être effectués durant le mandat actuel.

Le maire n'a-t-il pas privilégié, encore une fois, d'autres dépenses, notamment en services, et laissé se dégrader les bâtiments scolaires ?

Il est à craindre que la majorité municipale actuelle n'envisage pas d'entretenir ce patrimoine et se reporte sur l'avenir pour pouvoir y remédier.

Ne va-t-elle pas laisser dans ce domaine comme probablement dans d'autres, un patrimoine fortement délabré qu'il faudra remettre en état à grand frais dès le prochain mandat ?

Joli cadeau pour la commune et ses élus en 2008 !

On s'enrhume à la ferme de Cinquante !

Des carreaux cassés non remplacés, des portes qui ne ferment plus, un équipement de cuisine qu'on attend encore...

Les adhérents des nombreuses associations qui s'y retrouvent sont très surpris.

Pourquoi ce patrimoine n'est-il pas entretenu ?

Manquerait-il du personnel à la mairie de Ramonville ?

SOCIAL

Aide à domicile : le prix augmente de 50 % !

Ramonville bénéficie d'un service d'aide à domicile dont le tarif horaire à taux plein était en 2006 de 13,85 €, mais le Conseil Général, dans une gestion plus juste, demande que soit inclus dans le prix de l'heure, l'incidence de l'ensemble des charges afférentes à l'exploitation du service d'aide à domicile. Toutes les charges ont été ainsi incluses (aides à domicile + responsables de service + direction + gestion du personnel + comptabilité) conduisant à un

nouveau tarif égal à 18,75 € de l'heure, en augmentation de près de 50 % dès janvier 2007. Le Conseil Général appliquant un tarif de 17,85 Euros, le CCAS s'alignera sur ce tarif sous réserve d'une subvention d'équilibrage. Compte tenu de l'incidence très forte du coût de la structure encadrant ces personnels d'aide à domicile, beaucoup de personnes ne préféreront-elles pas se tourner vers les nombreuses associations privées.

Si c'était le cas, que ferait la municipalité des aides qu'elle a titularisées ?

ASSOCIATION

Club aérogymnique de Ramonville

Effet de levier sur le budget des associations méritantes !
Le budget passe de 3 000 à 3 060 € soit une augmentation de 2 %.

Pour connaître les décisions du Conseil, nos positions par rapport à ces décisions, pour faire connaître votre avis, pour lire nos publications, visitez notre site :

<http://www.chez.com/mvr>

Ecrivez-nous ou interrogez-nous par E-mail : mvr@free.fr

AGENDA

N'oubliez pas d'assister aux réunions des conseils de quartiers à Saint- Exupéry, Mendès-France et Pouciquot en février.

Communiquez-nous votre E-mail pour recevoir notre lettre électronique

LE BUREAU DE MVR

Président
André Bourricaud, conseiller municipal
Vice-président
Arlette Vidal, conseillère municipale
Vice-président
Matthieu Danen
Secrétaire
Jean-Michel Mroz
Trésorier
Jean-Paul Lévy, conseiller municipal

Mieux à Vivre à RAMONVILLE

MVR, LE JOURNAL DE L'ALTERNANCE ET DE LA DIFFÉRENCE MUNICIPALE

Responsable de la publication **André Bourricaud**

Rédacteur en chef **Matthieu Danen**

Rédaction **André Bourricaud, Arlette Vidal, Jean-Michel Mroz, Jean-Paul Lévy**

Mise en page **Martial Roche**

Tirage **8 000 exemplaires**

Ne pas jeter sur la voie publique